



Guide Pratique

Année Scolaire 2021 - 2022

Lycée

Coordonnées	Contacts
<p>42 avenue Jacques Loëb 64100 BAYONNE ☎ 05.59.63.29.29 Site : www.largente.eu secretariat@largente.eu comptabilite@largente.eu</p>	<p>M. MAYTE – Chef d’Etablissement</p> <p>Mme LARRANDABURU – Adjointe de direction Mme NOGUES - Conseillère Principale d’Education Mme MEYNADIER - Secrétaire Mme THEUIL - Attachée de gestion Mme ESTEINOU – Comptable</p>

CONTRIBUTION ANNUELLE DES FAMILLES

Cette contribution sert à couvrir les dépenses liées au caractère propre de l'Établissement dans les domaines de l'animation pastorale et éducative. Elle permet également l'entretien du foncier et l'acquisition de certains matériels d'équipements scolaires.

Nous souhaitons rendre la scolarisation dans notre établissement accessible au plus grand nombre aussi nous proposons 3 tarifs déterminés d'après les revenus des familles.

TARIFS	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Revenu fiscal divisé nombre de parts	Entre 0 et 9 999€	Entre 10 000 et 19 999€	Supérieur à 20 000€
LYCEE GENERAL & TECHNIQUE	405 €	550 €	665 €
B.T.S. C.G	655 €	820 €	925 €
B.T.S C.I.	655 €	820 €	925 €

Exemple de calcul :

- Famille (père et mère) avec 2 enfants et 35000 € annuel de revenu fiscal

$$35000 / 3 \text{ parts} = 11.667 \text{ €}$$

Le tarif 2 s'applique

Les familles doivent fournir à la rentrée scolaire leur dernier avis d'imposition (date limite le 15 septembre) faute de quoi, le tarif 3 est appliqué est appliqué.

RESTAURATION AU SELF EN LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

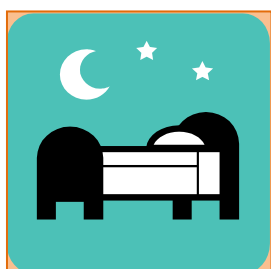
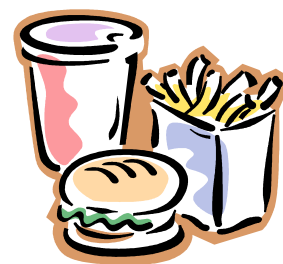
DEMI - PENSION	Repas occasionnels
840 € pour l'année (4 repas par semaine : lundi-mardi-jeudi-vendredi)	6.85 €

RESTAURATION RAPIDE

Si votre enfant a peu de temps pour se restaurer parce qu'il participe à une réunion, un atelier, ou doit travailler en groupe,... il a la possibilité de déjeuner rapidement à la cafétéria où sont vendus : sandwiches, pizzas, salades composées, pâtisseries, fruits,...

Le paiement s'effectue directement en caisse pour tous les élèves. Le prix du repas à la cafétéria n'est pas décompté de la demi-pension.

La consommation de repas amenés de l'extérieur (gamelle, sandwich,...) n'est pas autorisée.



INTERNAT - FILLES

PENSION

2630.00 € pour l'année

(du lundi matin au vendredi midi)

LIVRES

LOCATION ANNUELLE ET FRAIS DE GESTION

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
50 €	50 €

Etude du soir

EN LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

Tarif forfaitaire à l'année

220€



- Inscription à l'étude du soir en début d'année scolaire ou en cours d'année en fonction de vos besoins et ceux de votre enfant. Son tarif est alors proratisé.
- Elle débute à 17h15 et se termine au plus tard à 19h. Possibilité de sortie à 18h et 18h30
- Pas d'étude du soir le vendredi.
- Pas d'étude du soir la veille de vacances ou de pont.

BOURSES 2021-2022

EN LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

- **Vous êtes actuellement en classe de 3^{ème}**

Les demandes sont à effectuer auprès de l'établissement fréquenté durant l'année 2020-2021 jusqu'en juillet ou auprès du lycée en septembre.

- **Vous êtes actuellement en classe de 2^{nde} ou 1^{ère} et vous n'êtes pas boursier**

Les demandes sont à effectuer auprès de l'établissement fréquenté durant l'année 2020-2021 jusqu'en juillet ou auprès du lycée en septembre.

- **Vous êtes actuellement en classe de 2^{nde} ou 1^{ère} vous êtes déjà boursier**

Vous n'avez pas de nouveau dossier à constituer. Votre établissement actuel vous contactera aux alentours du mois de juin 2021 pour la reconduction des droits.

Horaires de l'établissement

LUNDI – MARDI - JEUDI – VENDREDI : 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 45
MERCREDI : 8 H A 12 H 30

TRANSPORTS SCOLAIRES



Le réseau Chronoplus propose une nouvelle gestion des abonnements scolaires. Les dossiers devront être retirés dans l'une des agences Chronoplus (Bayonne ou Biarritz) ou être téléchargés directement sur le site <https://www.chronoplus.eu/>. Aucun dossier ne sera délivré par l'établissement.



Pour les résidents des communes du Pays Basque inscription sur le site : <https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre/se-deplacer/le-transport-scolaire>



Pour les résidents des communes des Landes (Hors Tarnos) inscription sur le site : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires>

